

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIV^e Volume.
N^o 2. — Février 1891.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1891

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vetry. — M^{me} Corbin. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvlet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amélot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seilliére. — M. Morel. — M. Vantroys.

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président* — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules)
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Sallot, Tassin, Testard, Vaudier, Lagny.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Lefèvre. — *Vice-Secrétaire* : M. Defroconrt.
CREIL. — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. Thuillot. *Vice Secrétaire* : M. Cazier. *Trésorier* : M. Péan. *Délégués* : MM. Coutard et Daniel Clercy.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francohn. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier. *Secr.* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Delaunay. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Meunier.
NANTEUIL-LE-HAUCQUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Dédie. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen. *Secrétaire* : M. N. *V.-Sec.* : M. N. *Trésorier* : M. N. *Délégué* : M. Lefebvre.

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SEN LIS

CAHARTES DE VASSILLE

Prix Modérés.

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRIVAINS



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

Notice :

9544

CB :

4762

SHAS



0 000000 047678

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

APPORTS AUX SÉANCES

Année 1890.

RÉCOMPENSES OBTENUES :

Senlis. — M. DUDRUMET, jardinier chez M. de Waru. —
Médaille de vermeil de 2^e classe.

Creil. — MM. PICHON, de Villers-Saint-Paul, et COUTARD,
chez M. Somasco, à Creil. — *Médaille d'argent de*
1^{re} classe.

Crépy. — M. COURSON, à Trumilly. — *Médaille de vermeil*
de 2^e classe.

Nanteuil. — M. CHARLES, jardinier à Nanteuil. — *Une*
médaille exceptionnelle de vermeil.

M. GARNOTEL, jardinier maraîcher à Nanteuil. — *Une*
médaille de vermeil de 2^e classe.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1^{er} FÉVRIER 1890.

PRÉSIDENTE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. BERTHELOT, architecte à Senlis ;

CULTRU, conseiller municipal à Senlis ;

BRETON, restaurateur à Chantilly ;

OURY, cultivateur, maire de Boullarre ;

POULET, jardinier chez M. le comte de la Bédoyère,
à Raray.

XIV^e VOLUME. — N^o 2. — FÉVRIER 1891.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. DENIER, 6, rue du Moulin-Cintron, à Senlis.

LAMBERTI, entrepreneur de fumisterie, à Senlis;

JOLIBOIS, propriétaire, à Silly-le-Long.

M. le Secrétaire donne connaissance des travaux du Conseil d'administration, qui propose que des Concours trimestriels aient lieu les premiers dimanches des mois de mai, août et octobre; — qu'en outre un Concours spécial de Chrysanthèmes et d'Œillets soit fixé au premier dimanche de novembre.

L'assemblée adopte cette proposition.

Les demandes d'admission devront parvenir à M. le Secrétaire-Général au plus tard le troisième dimanche du mois précédant le Concours.

Ne pourront y prendre part que les Membres de la Société.

Des médailles de vermeil et d'argent seront décernées aux exposants.

La correspondance comprend :

Des lettres de MM. Brochon, Vantroys et Valadon, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Une brochure de M. Ch. Joly, sur la production des fruits en Californie.

L'Horticulture belge, par M. L.-V. Léger.

M. le Secrétaire-Général fait diverses lectures prises dans les Bulletins correspondants.

Les articles intéressants seront reproduits au Bulletin.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

Apports en séance :

M. THIRION. — Poires Bergamotte Esperen, Passe-Crasane, Doyenné d'hiver.

Section de Creil.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1891. — PRÉSIDENTE DE M. SOMASCO.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait une communication très intéressante sur le bouturage de la vigne par rameau écorcé complètement, engageant MM. les Jardiniers présents d'essayer ce mode de bouturage et de vouloir bien rendre compte des résultats.

Ensuite il donne quelques détails sur une variété de pommes de terre dont le rendement est exceptionnel; son nom est Richter's Imperator.

M. Lozet, professeur, donne ensuite une très intéressante leçon sur la formation des jardins fruitiers.

Le tirage de la tombola a lieu et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1891.

PRÉSIDENTE DE M. COQUATRIX, VICE-PRÉSIDENT.

M. SOMASCO, PRÉSIDENT, EXCUSÉ.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont présents à l'ouverture de la séance : MM. Coquatrix, Pichon, Cazier, Thuillot, Péan, Dubois, Richard-Mallet, Denizot, Durand, Coutard, et le professeur Lozet.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. COQUATRIX : 1° Hymantophilum, d'un semis de 4 ans; 2° Cyclamen anglais; 3° Abutilon. — *Mention très honorable avec félicitations pour le n° 1.*

Par M. COUTARD, jardinier chez M. Somasco : 4 variétés étiquetées d'Azalées à fleurs très élégantes. — *Mention très honorable.*

M. Pichon remet au Secrétaire, qui en donne lecture à l'assemblée, une notice sur les moyens d'empêcher les cidres de graisser, et de les dégraisser lorsqu'ils sont atteints de cette maladie.

La question étant d'intérêt général, l'insertion en est demandée dans le Bulletin de la Société.

MM. Coutard et Pichon réclament sur la non-comparution du procès-verbal de la Section de Creil du mois de novembre. A cette réunion, les apports faits par ces Messieurs avaient valu, au premier une mention très honorable avec félicitations, et au second une mention très honorable.

A trois heures et demie, M. le Professeur prend la parole et donne un cours sur la préparation des jardins fruitiers ; il étend son étude sur les palissages, les bouturages, les différentes greffes, relatifs à la multiplication des végétaux ligneux. Cette étude est vivement appréciée par les membres présents, qui félicitent le Professeur sur la clarté des démonstrations faites par lui sur des tableaux représentant ces diverses opérations.

Ensuite, la culture de l'asperge est de même abordée par le Professeur ; cette seconde partie du cours est tout aussi appréciée que la première. M. le Président félicite le professeur et lève la séance à quatre heures et demie.

Des réunions semblables, agrémentées de démonstrations aussi claires, font aimer et pratiquer l'horticulture avec profit.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1891. — PRÉSIDENTE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Sont présents : MM. Cluet, Mathieu, Courson, Choron, Poulet, Lafontaine, Leuillier, Bouteille, Frénot, Mercier, Vincant, Ferry, Duroyon, Vimeux et Francolin.

Le procès-verbal de la réunion de janvier est lu et adopté sans observation.

La parole est ensuite donnée à M. Lozet, jardinier-professeur, qui développe les trois questions suivantes :

1° Conditions dans lesquelles doivent être établies les clôtures des jardins ;

2° Multiplication naturelle et artificielle des végétaux ligneux ;

3° Culture de l'asperge.

M. CHORON, membre sociétaire, a fait l'apport d'un lot comprenant neuf variétés de Haricots et d'une belle Pomme bien conservée. — Il lui a été accordé pour cet apport une *mention honorable*.

A l'issue de la séance, remise a été faite à M. Courson d'une médaille de vermeil de 2° classe pour l'ensemble de ses apports en 1890.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 29 JANVIER. — PRÉSIDENTE DE M. VALADON.

La Section d'horticulture de Nanteuil-le-Haudouin, réunie à l'Hôtel-de-Ville, pour sa séance mensuelle, a tout d'abord procédé à la distribution des récompenses obtenues en 1890, et ensuite à l'élection de son bureau pour l'année 1891.

M. Thirion, président, et M. Vantroys, vice-président du bureau central de la Société d'horticulture de l'arrondissement, s'étaient excusés par lettres de ne pouvoir assister à la séance.

En leur absence, M. Valadon, président de la Section, après une courte allocution et des félicitations aux lauréats, a remis :

1° A M. CHARLES, jardinier à Nanteuil, une *médaille exceptionnelle de vermeil* pour ses apports de légumes, fleurs et fruits ;

2^o A M. GARNOTEL, jardinier-maraîcher à Nanteuil, *une médaille de vermeil de 2^o classe*, pour ses apports de légumes.

Puis, par voie d'élection, la Section a procédé au renouvellement de son bureau, qui est ainsi composé pour 1894 :

Président..... MM. VALADON, propriétaire à Nanteuil ;
1^{er} Vice-Président. HARDY, pharmacien à Nanteuil ;
2^o Vice-Président. DARAGON, propriétaire à Chevreuille ;
Secrétaire..... GRELEZ, instituteur à Nanteuil ;
Vice-Secrétaire... DELIE, instituteur à Chevreuille ;
Trésorier..... LEFEBVRE, agent-voyer à Nanteuil ;
Membres..... TASSART et GARNOTEL, jardiniers à Nanteuil.

M. Lozet, professeur, a ensuite fait son cours sur la création des jardins fruitiers.

Après l'admission de quelques nouveaux membres, la séance a été clôturée par la tombola ordinaire.

CHRYSANTHÈMES D'AUTOMNE

(Suite et fin).

Les soins applicables aux Chrysanthèmes comportent trois modes de culture distincts : le premier a pour but l'obtention de plantes servant à l'ornementation des jardins et des parterres, à l'automne ; le deuxième, pour l'obtention de plantes propres à la garniture des appartements ; le troisième, pour l'obtention de plantes modèles à fleurs de grande dimension.

Dans le premier mode, c'est la culture ordinaire ou de pleine terre qui est des plus simples. Au commencement de mai, on bouture, sous verres, sur couche tiède, les drageons que l'on trouve au pied des plantes, conservées en hiver sous bâche ou en orangerie ; souvent même, la pleine terre

fournit ces boutures (1). Quinze à vingt jours après l'opération, les jeunes boutures sont parfaitement enracinées. C'est alors le moment de les transplanter en planches, ou à demeure, à des distances assez variables, de 0^m,50 à 0^m,80, par exemple, et cela, suivant le développement que doivent prendre les variétés cultivées. Quelques jours après cette transplantation, quand les jeunes plantes ont pris possession du sol, on opère un premier pincement, qui a pour but de déterminer le développement de plusieurs ramifications. En observant le nombre de ces ramifications, on verra qu'il est toujours en rapport avec le plus ou moins de tendance que possède la variété de se ramifier. Naturellement, quel que soit le nombre de ramifications obtenues par le premier pincement, il faut aussi, vingt à vingt-cinq jours après, leur faire subir un nouveau pincement, pour qu'elles en émettent de nouvelles, qui seront également soumises au pincement du 15 juillet au commencement d'août ; passé cette époque, il serait imprudent d'opérer des pincements, ils auraient l'inconvénient de retarder la floraison et d'amoinrir la grandeur des fleurs de certaines variétés. Il va de soi que, pendant la végétation, le paillis, les sarclages, les binages, les arrosages, ne seront pas négligés ; ces simples soins étant pris, on pourra, dès que les fleurs commenceront à s'épanouir, former des massifs et garnir les plates-bandes, d'autant mieux que le Chrysanthème supporte bien la transplantation, en motte, quand toutefois cette opération est suivie d'un copieux arrosage, n'oubliant pas non plus que ces plantes épanouiront d'autant mieux leurs fleurs qu'elles seront placées dans des endroits abrités, exposés à la grande lumière.

Le second mode de culture, c'est la culture en pot, qui diffère du premier en ce sens, que les boutures, au lieu d'être

(1) Cependant, elles feront défaut cette année, car elles sont toutes gelées.

plantées en planches ou à demeure, après le développement de leurs premières racines, sont empotées et maintenues en serres ou sous châssis. A cet effet on les empote d'abord dans des godets de 0^m,09, on les prive d'air pour faciliter la reprise et on pince comme dans le premier mode; peu de temps après le premier pincement, c'est-à-dire lorsque les jeunes plantes ont complètement épuisé la terre des godets, il convient de leur donner de la nourriture, et on les repote dans des pots de 0^m,12 à 0^m,15, puis on replace les plantes en serre ou sous châssis, les pinçant une seconde fois et les privant d'air également pendant quelques jours pour le motif ci-dessus indiqué. Petit à petit on donne de plus en plus d'air aux plantes, afin de les fortifier et de les habituer au grand air, et pour éviter qu'elles ne s'étiolent. Vers la fin de juin ou un peu plus tard, suivant que le besoin s'en fait sentir, on opère un autre repotage, cette fois dans des pots de 0^m,20 à 0^m,30, tout en tenant compte de la vigueur des variétés. Lors de ce troisième repotage il est nécessaire de bien drainer les pots et de donner aux plantes une terre riche en humus, composée de la manière suivante : un quart de terre franche, un quart de terre légère ayant reçu une bonne fumure l'année précédente; on ajoute à ces deux sortes de terre un quart de terreau de feuilles de chêne et un quart de terreau de fumier provenant de l'espèce bovine. Ce repotage terminé, il faut enterrer les pots jusqu'au bord en plein carré ou dans des planches de sable pur préparé spécialement pour cette opération. On espacera les plantes grandement, de telle sorte qu'elles puissent recevoir de tous côtés l'action de l'air et de la lumière, agents indispensables pour leur bonne santé et leur bonne venue. Tout les huit à dix jours les pots ainsi ensablés seront tournés sur eux-mêmes, et cela dans un double but, d'abord pour éviter que les racines ne prennent trop de force dans la terre à travers les trous de drainage des pots; ensuite pour obtenir des plantes bien formées et susceptibles de conserver leur feuillage jusqu'à la base, ce qui

ne peut avoir lieu sans une grande aération. On arrosera selon les besoins. Quelques arrosages à l'engrais appliqués de quinze en quinze jours pendant le cours de la végétation et trois fois plus fréquemment appliqués à l'époque de la formation des boutons, auront pour conséquence une plus luxuriante floraison.

Le troisième mode comporte une culture pour ainsi dire plus savante et plus soignée, que dans les modes précédents. Ici le but à atteindre est d'obtenir des plantes modèles, belles de formes, à grand développement et ayant de grandes fleurs; c'est en un mot ce que l'on peut appeler une culture perfectionnée, qui a fait grand bruit depuis quelques années en Angleterre et en France, quoiqu'elle fût, dit-on, mise en pratique depuis longtemps déjà au Japon. Quoiqu'il en soit, d'où qu'elle vienne, la nanification du Chrysanthème est l'œuvre d'intelligents horticulteurs; elle me paraît d'un David renversant un Goliath, et quoiqu'en disent quelques critiques, on fera longtemps des Chrysanthèmes nains uniflores; voyons donc un peu comment s'obtiennent ces nains et ces géants. Pour l'un comme pour l'autre, c'est toujours la bouture qui reste le point de départ du but à atteindre, il n'y a de changement que dans l'époque de la faire. J'ai dit précédemment qu'on opérait le bouturage des Chrysanthèmes de février en août; j'ajouterai ici que l'on ne bouturera jamais trop tôt pour obtenir des plantes à grand développement, ni trop tard pour l'obtention de plantes naines, pourvu que dans ce dernier cas l'on puisse arriver à faire enraciner les rameaux que l'on bouture, qui sont alors en boutons. Dès que ces boutures sont reprises, on les met dans des godets de 0^m,09, on les arrose, puis on supprime tous les boutons et bourgeons latéraux, ne conservant uniquement que le bouton central. C'est ainsi que l'on obtient des Chrysanthèmes nains, mais qui ne le sont, à vrai dire, réellement pas. Ce sont surtout les variétés très vigoureuses, et particulièrement à très grandes fleurs, qu'il faut employer, pour avoir lors de son épanouissement

un capitule unique, mesurant parfois 0^m,25 de diamètre sur une tige unique ayant de 0^m,20 à 0^m,30 de hauteur, ce qui, à mon avis, est loin d'être laid. Ce sont également ces variétés vigoureuses qui permettent d'obtenir des plantes à grandes dimensions, aux formes pyramidales ou arbustives. Or, qu'on s'imagine un fort pied d'Azalée, ou un fort pied d'Anthemis que l'on rencontre en mai aux expositions florales, on aura alors une idée de ce que peut être un Chrysanthème bien conduit. Des suppressions raisonnées, des pincements plusieurs fois répétés, permettront d'imposer une belle forme à la plante, qui produira autant de belles grandes fleurs qu'elle aura développé de ramifications, ayant eu soin de supprimer les petits boutons latéraux, à mesure de leur apparition, comme je l'ai indiqué plus haut pour l'obtention des Chrysanthèmes nains à très grandes fleurs.

Tels sont, sommairement décrits, les détails que comportent la culture du Chrysanthème, pour chacun des cas précédemment indiqués. Pour terminer, je dirai encore que pour obtenir des plantes parfaites de santé, il ne faut pas les laisser envahir par un champignon qu'on nomme blanc (ou Oïdium Chrysanthemii), ni par les pucerons ou autres insectes nuisibles. On sait que les cryptogames se combattent par le soufre et les pucerons par la nicotine, journallement employée en bassinage dans la proportion d'un vingtième. On sait également que le Chrysanthème est un végétal avide de nourriture; que, par conséquent, les engrais lui sont très favorables. Le purin, les matières fécales, le guano, la fiente de volaille, la bouse de vache, dilués et employés avec discernement à la dose de 3 kilog. par hectolitre d'eau, produiront un très bon résultat.

CH. LOZET.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Moyens d'empêcher les cidres de graisser et de les dégraisser lorsqu'ils sont atteints de la maladie.

Les pommes blanches de première saison, parmi lesquelles sont la Belle de Vitry et ses congénères, dont la chair est douce de goût, tendre et creuse au toucher, et qui servent à fabriquer les cidres de première saison, pour obvier au manque de boisson dans le mois de septembre, sont le plus ordinairement riches en matières gommeuses, albumineuses, mais sont pauvres en matières sucrées et surtout en tannin. Elles donnent un cidre filant, visqueux, qui devient gras et n'est plus buvable.

Dans les années humides, n'ayant pas donné la moyenne de chaleur voulue, ou se terminant par une température qui ne permet pas au fruit une maturité parfaite, la fermentation incomplète ou tout à fait mauvaise peut aussi, même avec des essences de qualité moyenne, donner des cidres tournant au gras.

Aussitôt que la maladie se déclare, on peut la combattre par la noix de galle. On concasse et réduit en poudre 50 à 60 grammes de noix de galle, que l'on introduit dans un tonneau de cidre de 220 à 225 litres, puis on bat fortement dans tous les sens avec un bâton que l'on introduit par la bonde; on bouche, et on laisse reposer pendant un mois ou cinq semaines.

On peut encore combattre la maladie en faisant dissoudre 70 à 75 grammes de cachou dans 3 litres 1/2 ou 4 litres d'eau bien chaude, que l'on verse dans un tonneau de cidre de 220 à 225 litres. On bat et on agite comme ci-dessus avec un bâton; on bouche ensuite, et on laisse reposer de même.

On assure que l'on peut mélanger au cidre, et par pièce de 220 à 225 litres, 5 ou 6 décilitres d'alcool à 90 degrés, que l'on bat aussi, et que cette méthode est parfaite. Les per-

sonnes qui en ont fait usage n'ont eu, paraît-il, qu'à se féliciter de ce moyen.

Quelques personnes nous ont déclaré qu'en faisant bouillir 3 ou 4 poignées de feuilles de genévrier ou de faux-genévrier ou pétron, dans 6 litres d'eau que l'on filtre ou tamise ensuite pour séparer des feuilles, et mêlant cette eau avec le cidre d'une pièce de 220 à 230 litres, on empêche et on guérit la graisse du cidre.

Quel que soit le moyen employé, il faut toujours battre énergiquement en tous sens le mélange du cidre avec la mixtion, puis boucher et laisser reposer pendant un mois ou cinq semaines.

Cela nous prouve une fois de plus la nécessité de faire un choix judicieux, de planter les essences de pommiers à haute densité, dont le fruit riche en sucre et en tannin nous donne (tout le monde en sera bientôt convaincu) des cidres d'un goût délicieux, d'une conservation parfaite, et qui, par conséquent, ne graisseront jamais.

PICHON,
Horticulteur à Villers-Saint-Paul.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Navet nouveau. — Il ne s'agit pas ici d'une plante nouvelle. Ce que nous présentons aujourd'hui comme nouveau navet est tout simplement le radis ordinaire que nous aimons tant à croquer cru en hors-d'œuvre.

Cuit au gras, il forme une excellente garniture pour accompagner le plat de viande; il a un goût très fin de navet, et après dégustation nous croyons devoir le recommander aux ménagères qui, au printemps, sont souvent fort embarrassées pour trouver des légumes frais.

Il peut aussi, dans le pot-au-feu, donner le goût du navet.
(*L'Horticulteur châlonnais*). P. C.

Leçons d'Horticulture.

MARS 1891.

Jardin fruitier : Distribution du terrain; culture de la vigne à l'espalier.

Potager : Culture de l'Artichaut.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 1 ^{er} , à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 5, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 8, à 2 heures de l'après-midi, à l'École communale des Garçons.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 12, à 2 heures, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 15, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
<i>Betz :</i>	Jeudi 19, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 22, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 22, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 26, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 29, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Des graines provenant du jardin de la Société seront mises en loterie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1883, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.